

déterminatation du Montant d'un loyer

Par fifetec, le 11/12/2012 à 13:44

Ma mère de 83 ans va occuper, moyennant paiement d'un loyer, le RDC d'une maison de mon frère. Peut-on adapter le loyer (pas la jouissance totale de la maison, 2 chambres à l'étage non utilisées) sachant que mon frère ne veut pas être pénalisé lors de la location à un futur locataire (cf augmentation des loyers réglementée) ? Y a t-il une dérogation pour la location à un proche (loyer préférentiel) ?